

RAPPORT FINANCIER 2021



RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021 ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT



Conformément à l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec le rapport financier 2021 et le rapport de l'auditeur indépendant madame Sophie LEFORT, CPA auditrice, CGA, de la firme LLG CPA inc., ont été déposés à la séance du 10 mai 2022. C'est avec fierté que je vous présente les faits saillants.



HÔTEL DE VILLE
1700, rue Principale
Saint-Michel (Québec)
450 454-4502

HEURES DE SERVICE

L	M	M	J	V
8 h à 12 h				8 h à 13 h
12 h 30 à 16 h 30				

* Fermeture de 12 h à 12 h 30 pour la période du dîner du lundi au jeudi.

L'EXERCICE FINANCIER 2021
SURPLUS LIBRE ET FONDS RÉSERVÉS | p. **2**

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS
ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ
RÉMUNÉRATION DES ÉLUS | p. **3**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDENT
CONCLUSION | p. **4**

Date de publication: Juillet 2022

L'EXERCICE FINANCIER 2021



L'exercice financier 2021 s'est soldé par un excédent de 146 759 \$, résultant des revenus et affectations se chiffrant à 5 710 857 \$, comparativement aux dépenses et affectations de 5 564 098 \$. Les états financiers démontrent que le total des revenus et affectations est de 598 557 \$ supérieur au montant budgété. Cette variation est principalement attribuable à la vente du terrain de l'ancienne usine Neuchâtel (173 500 \$), au programme de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables (21 000 \$), à l'augmentation des revenus de mutation (208 000 \$), à l'entraide incendie (32 000 \$) et aux services rendus (83 000\$).

S'ajoutant au maintien des opérations courantes de la Municipalité, les dépenses encourues pour l'année 2021 sont de 451 798 \$ supérieures au montant budgété. Ceci est principalement attribuable aux frais reliés à l'entretien des usines, des bassins ainsi que le réseau d'égout (32 000 \$), aux frais reliés à l'entraide incendie (57 000 \$), des travaux de voirie et de signalisation (48 600 \$) ainsi que des dépenses en immobilisations (324 000 \$).

Les états financiers démontrent que le total des revenus et affectations est de 598 557 \$ supérieur au montant budgété. Cette variation est principalement attribuable à la vente du terrain de l'ancienne usine Neuchâtel (173 500 \$), au programme de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables (21 000 \$), à l'augmentation des revenus de mutation (208 000 \$), à l'entraide incendie (32 000 \$) et aux services rendus (83 000\$).

S'ajoutant au maintien des opérations courantes de la Municipalité, les dépenses encourues pour l'année 2021 sont de 451 798 \$ supérieures au montant budgété. Ceci est principalement attribuable aux frais reliés à l'entretien des usines, des bassins ainsi que le réseau d'égout (32 000 \$), aux frais reliés à l'entraide incendie (57 000 \$), des travaux de voirie et de signalisation (48 600 \$) ainsi que des dépenses en immobilisations (324 000 \$).

SURPLUS LIBRE ET FONDS RÉSERVÉS

Au 31 décembre 2021, la municipalité de Saint-Michel disposait d'un surplus libre et des fonds réservés totalisant 364 993 \$.

PROGRAMME TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

En 2021, la Municipalité a réalisé des investissements en immobilisations pour un montant de 2 153 282 \$ comme suit;

- L'acquisition d'équipements informatiques (ordinateurs portatifs, serveur et logiciel de gestion documentaire numérique) (64 306 \$);
- L'acquisition d'une caméra thermique pour le service de sécurité incendie (9 155 \$);
- La construction d'un entrepôt (161 306 \$);
- Le réaménagement des bureaux au du garage municipal (7 259 \$);
- Travaux de voirie (612 143 \$);
- Le démantèlement de l'usine Neuchâtel (758 832 \$);
- La mise aux normes de la station de pompage Jean-Baptiste (42 090 \$);
- Les honoraires professionnels dans le cadre des travaux de maçonnerie et réfection de fenêtres à l'église Saint-Michel-Archange (66 973 \$);
- L'aménagement du parc-école, d'un circuit actif pour les aînés, l'acquisition d'une patinoire extérieure et de mobiliers urbains ainsi que la construction d'un mur acoustique (431 218 \$)

ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2021, la dette nette à long terme de la municipalité est établie comme suit :

- À l'ensemble des contribuables : 7 138 654 \$;
- Au secteur (dette égout) : 4 857 998 \$;
- Au secteur du Golf (démantèlement usine Neuchâtel) : 590 000 \$;
- Au gouvernement du Québec (subventions): 1 943 949 \$.

RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Conformément à l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je vous présente les rémunérations pour l'année 2021

	Maire	Conseiller
Rémunération	18 880 \$	6 293 \$
Allocation de dépenses	9 440 \$	3 147 \$

De plus, le maire reçoit une rémunération de 6 847 \$ et une allocation de dépenses de 3 423 \$ de la MRC les Jardins-de-Napierville.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Opinion :

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Municipalité de Saint-Michel (l' «entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2021 et les états des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers 2021 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Michel au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

CONCLUSION

Voici ce qui complète les faits saillants du rapport financier de l'année 2021. La santé financière de notre Municipalité est bonne et nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir afin de la conserver tout en offrant le meilleur service possible à la population. Notre administration municipale continue de canaliser beaucoup d'énergie et de ressources pour soutenir et faire progresser notre économie locale.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le rapport financier au 31 décembre 2021 ainsi que les faits saillants sur notre site Web au <http://municipalite-saint-michel.ca/documents-dinformation/finances/>.

Par ailleurs, j'invite toute la population à assister aux séances du conseil municipal qui se veut un lieu privilégié vous permettant de participer à la vie municipale, lesquelles se déroulent le deuxième mardi de chaque mois, à l'hôtel de ville, dès 19 h 30.

Jean-Guy Hamelin

Maire



Jean-Guy Hamelin, maire